

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014



Pour nous...
... c'est la sécurité du citoyen avant tout !

MOT DU DIRECTEUR



Chères citoyennes et chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente le premier rapport annuel des activités du Service de sécurité incendie et de sauvetage (SSI) pour l'année 2014.

Le but de ce rapport est de vous informer des actions prises durant la dernière année afin d'améliorer la sécurité sur notre territoire. Vous pourrez constater la diversité de nos interventions ainsi que l'importance de la prévention.

Déjà dans la 4^e année du Schéma de couverture de risques de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, plusieurs dispositions de celui-ci nous ont obligés à revoir nos méthodes de travail avec les villes voisines, dans le but d'atteindre une force de frappe dans le temps exigé par le ministère de la Sécurité publique. L'objectif visé est d'offrir à la population une protection optimale pour tout événement d'urgence.

Je crois avec conviction que chaque personne qui travaille au Service contribue au succès de notre ville. Je tiens à remercier tout le personnel du Service ainsi que les autres services municipaux pour leur soutien, sans oublier les membres du conseil municipal qui nous ont offert la possibilité d'accomplir nos réalisations, dont je suis fier.

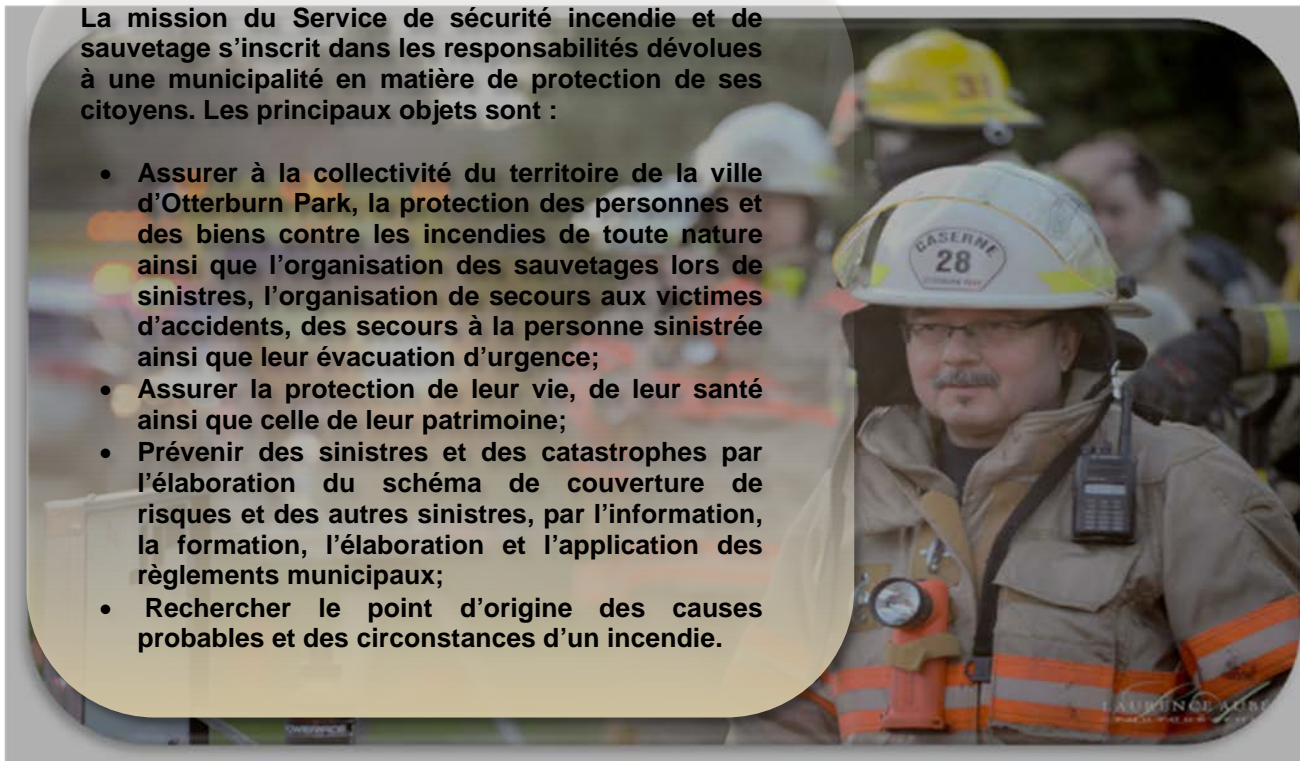
John Thompson
Directeur du Service de sécurité incendie et de sauvetage



LA MISSION

La mission du Service de sécurité incendie et de sauvetage s'inscrit dans les responsabilités dévolues à une municipalité en matière de protection de ses citoyens. Les principaux objets sont :

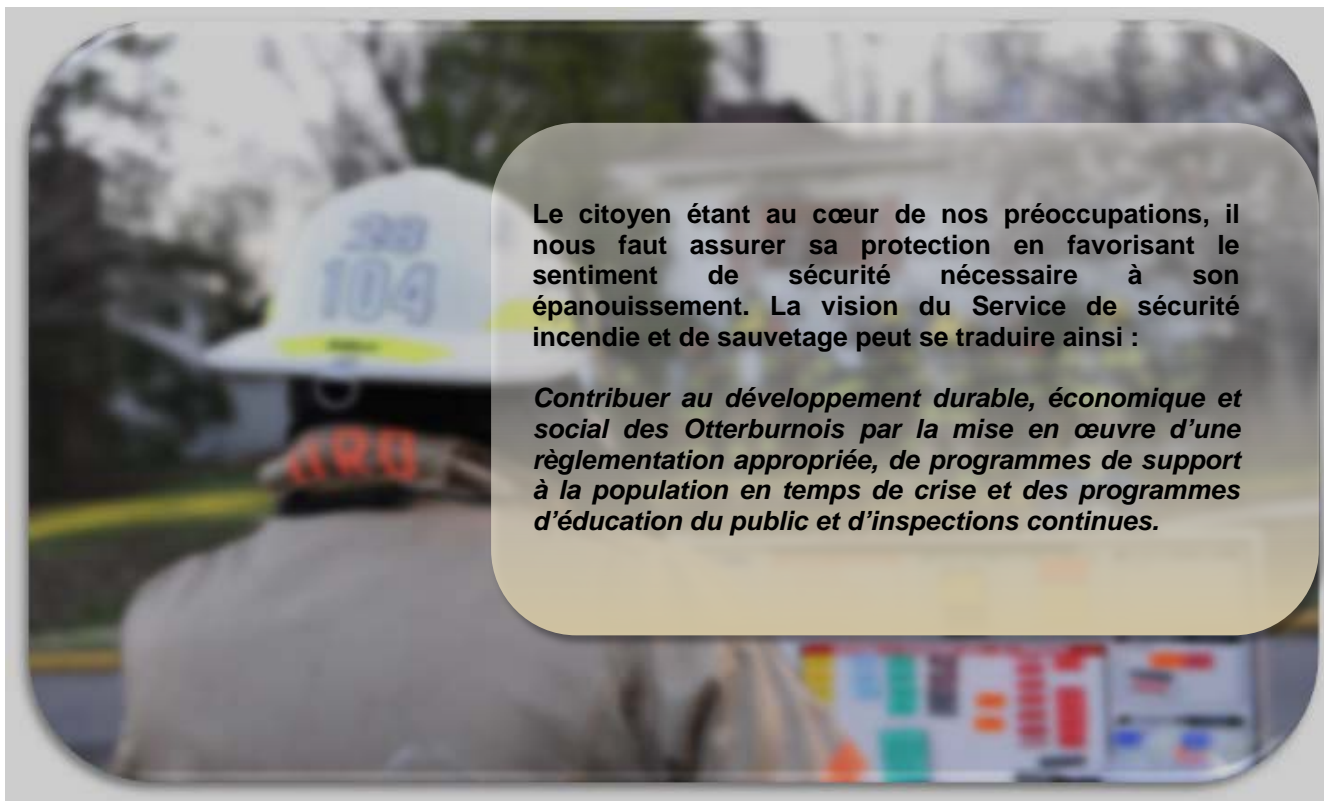
- Assurer à la collectivité du territoire de la ville d'Otterburn Park, la protection des personnes et des biens contre les incendies de toute nature ainsi que l'organisation des sauvetages lors de sinistres, l'organisation de secours aux victimes d'accidents, des secours à la personne sinistrée ainsi que leur évacuation d'urgence;
- Assurer la protection de leur vie, de leur santé ainsi que celle de leur patrimoine;
- Prévenir des sinistres et des catastrophes par l'élaboration du schéma de couverture de risques et des autres sinistres, par l'information, la formation, l'élaboration et l'application des règlements municipaux;
- Rechercher le point d'origine des causes probables et des circonstances d'un incendie.



LA VISION

Le citoyen étant au cœur de nos préoccupations, il nous faut assurer sa protection en favorisant le sentiment de sécurité nécessaire à son épanouissement. La vision du Service de sécurité incendie et de sauvetage peut se traduire ainsi :

Contribuer au développement durable, économique et social des Otterburnois par la mise en œuvre d'une réglementation appropriée, de programmes de support à la population en temps de crise et des programmes d'éducation du public et d'inspections continues.



ORGANIGRAMME OPÉRATIONNEL DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET DE SAUVETAGE DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK



INTERVENTIONS

L'année 2014 a été sensiblement pareille à l'année 2013 avec un total de 155 appels, comparativement à 156 pour 2013.



INTERVENTIONS 2014

- 56 appels en multicaserne à Mont-Saint-Hilaire;
- 48 appels en multicaserne à Otterburn Park;
- 14 appels pour l'entraide intermunicipale;
- 2 accidents de véhicule;
- 2 appels pour sauvetage nautique;
- 33 appels divers.

ÉNUMÉRATION DES SIX NATURES POUR LAQUELLE LES POMPIERS SONT DÉPLOYÉS :

- Feu de bâtiment;
- Feu de cheminée;
- Feu de véhicule (près ou à l'intérieur d'un bâtiment);
- Feu extérieur avec risque de propagation à un bâtiment;
- Odeur de fumée ou de brûlé à l'intérieur d'un bâtiment;
- Alarme incendie.

BILAN

L'année 2014 aura été exceptionnelle avec 5 appels pour des feux de bâtiments sur notre territoire, dont un mortel. Cet incendie a eu lieu le 8 mai et son origine aurait été causée par un article de fumeur. Seule cette intervention était une perte totale; pour les autres propriétés, les dommages étaient minimes.



Plusieurs incendies ont aussi eu lieu chez nos voisins, notamment celui de l'école La Farandole à McMasterville.

Il y a également eu l'incendie au centre commercial du 103, boul. Laurier à Mont-Saint-Hilaire où deux pompiers de Saint-Basile-le-Grand ont été blessés, dont un gravement, suite à l'effondrement d'un mur.

Suite à cet accident, une enquête a été ouverte par la CSST et un enquêteur privé a été mandaté par la Ville de Saint-Basile-le-Grand pour faire la lumière sur les circonstances de l'accident et faire des recommandations sur les méthodes de travail des pompiers afin d'améliorer la sécurité des intervenants.



La majeure partie des appels a été des alarmes incendie, dont 83 appels en multicaserne, ce qui représente 53% de nos interventions.

La force de frappe n'étant toujours pas optimale selon le Schéma de couverture de risque, c'est seulement sur 13 des 48 appels nécessitant une force de frappe de 10 ou 15 pompiers en 15 minutes que celle-ci a été atteinte; pour 19 appels, la force de frappe n'a pas été atteinte et 16 appels ont été annulés avant l'arrivée sur place de la force de frappe.



LA PRÉVENTION

La division de l'expertise et du développement de la prévention du Service de sécurité incendie et de sauvetage a administré plusieurs dossiers importants au cours de l'année 2014 avec, entre autres, la recherche et cause de certains incendies sur notre territoire nécessitant une expertise et l'élaboration de deux règlements municipaux dont un sur la prévention et un autre pour la conformité du SSI à la Loi sur la sécurité incendie et au Plan stratégique du Service de sécurité incendie et de sauvetage.



La dissolution de 2 postes de préventionnistes, le manque de temps d'un troisième suite à son embauche au Service de sécurité incendie de la ville de Montréal et la maladie prolongée d'un quatrième pompier préventionniste a affecté le travail de la division prévention du SSI pour les inspections et la catégorisation des bâtiments à risques élevés et très élevés ainsi que l'élaboration de nos plans d'intervention. Avec la coopération du chef de division de l'expertise et du développement de la prévention, la direction a revu les procédures et ce dossier progressera en 2015.

Voici un bref bilan du travail accompli par la division de la prévention.

EXERCICE D'ÉVACUATION DES CENTRES POUR LA PETITE ENFANCE, DES ÉCOLES, DES GARDERIES ET SERVICES DE GARDE

- École Mountainview, 444, rue Mountainview;
- École Notre-Dame, Pavillon I, 306, rue du Prince-Albert;
- École Notre-Dame, Pavillon II, 11, rue Helen;
- CPE Les trésors de la montagne, 506, rue Côté;
- CPE La Petite Loutre, pavillon du 250, rue Sharron;
- CPE La Petite Loutre, pavillon du 385, rue Copping.

RÉSIDENCES DE PERSONNES ÂGÉES

Suite à l'évènement de la municipalité de L'Isle-Verte, les pompiers ont devancé de 10 mois la rencontre avec les aînés, question de désamorcer la situation et leur apporter une sécurité d'esprit.



VISITES RÉSIDENIELLES

- Nous nous sommes présentés à 600 résidences;
- 350 ont été visitées;
- 250 n'ont pas été visitées car les propriétaires étaient absents;
- 135 anomalies ont été identifiées suite aux visites;
- 99% des avertisseurs de fumée étaient présents et fonctionnels.



VISITE DES CATÉGORIES 3 ET 4

Avec la mise en place du programme d'inspection des risques, tel que prévu aux orientations du ministère de la Sécurité publique et au Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques, la division de prévention effectue des visites d'inspection annuellement pour récolter des informations précises selon l'usage du bâtiment. Ces informations aideront à l'élaboration de nos plans d'intervention et dans l'estimation de l'ampleur des ressources nécessaires à déployer lors d'un incendie (le personnel, le débit d'eau et les équipements nécessaires).

Afin de bien comprendre les catégories de risques, voici le Tableau de classification des risques d'incendie selon le classement des usages principaux du Code national du bâtiment (CNB-1995)

CLASSIFICATION	DESCRIPTION	TYPE DE BÂTIMENT
Risques très élevés Niveau IV	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments de plus de 6 étages ou présentant un risque élevé de conflagration; • Lieux impliquant une évacuation difficile en raison du nombre élevé d'occupants; • Lieux où des matières dangereuses sont susceptibles de se retrouver; • Lieux où l'impact d'un incendie est susceptible d'affecter le fonctionnement de la communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements d'affaire, édifices attenants dans les vieux quartiers; • Hôpitaux, centres d'accueil, résidences supervisées, établissements de détention; • Centres commerciaux de plus de 45 magasins, hôtels, écoles, garderies, églises; • Établissements industriels du Groupe F, division 1 (entrepôts de matières dangereuses, usines de peinture, usines de produits chimiques, meuneries, etc.); • Usines de traitement des eaux, installations portuaires.
Risques élevés Niveau III	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments dont l'aire au sol est d'au plus de 600 m²; • Bâtiments de 4 à 6 étages; • Lieux où les occupants sont normalement aptes à évacuer; • Lieux sans quantité significative de matières dangereuses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements commerciaux; • Établissements d'affaire; • Immeubles de 9 logements ou plus, maisons de chambres (10 chambres ou plus), motels; • Établissements industriels du Groupe F, division 2 (ateliers, garages de réparations, imprimeries, stations-service, etc.), bâtiments agricoles.
Risques moyens Niveau II	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments d'au plus 3 étages et dont l'aire au sol est d'au plus 600 m². 	<ul style="list-style-type: none"> • Résidences unifamiliales attachées de 2 ou 3 étages; • Immeuble de 8 logements ou moins, maisons de chambres (5 à 9 chambres); • Établissements industriels de Groupe F, division 3 (ateliers, entrepôts, salle de vente, etc.).
Risques faibles Niveau I	<ul style="list-style-type: none"> • Très petits bâtiments, très espacés; • Bâtiments résidentiels, de 1 ou 2 logements, de 1 ou 2 étages, détachés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Hangars, garages; • Résidences unifamiliales détachées, de 1 ou 2 logements, chalets, maisons mobiles, maisons de chambres de moins de 5 personnes.



Voici les inspections de bâtiment de catégories 3 et 4 effectuées en 2014 ou bien qui sont en cours sur le territoire.

1. LES BOSQUETS ALBERT-HUDON

Suite à l'évènement de la municipalité de L'Isle-Verte, la base de plein-air *Les Bosquets Albert-Hudon* a été ciblée pour son besoin urgent de remise aux normes de sécurité étant donné sa clientèle régulière qui se compose d'enfants avec un manque d'autonomie important. Le dossier est toujours en cours de travail.

2. LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Tous les bâtiments municipaux ont été inspectés et les recommandations pour les correctifs ont été déposées à la direction générale.

3. ANALYSE D'ÉVÈNEMENTS

Deux dossiers ont été ouverts chez Santé Canada ainsi qu'auprès de fabricants suite à des incendies causés par les appareils suivants :

- Thermostat de marque Honeywell;
- Chauffe-eau à convection de marque Ouellet.

ÉDUCATION DU PUBLIC

1. LA JOURNÉE BBQ

Sensibilisation et recommandations sécuritaires sur l'utilisation du propane.

2. MON ÉCOLE LA PLUS SÉCURITAIRE

Programme qui invite les écoles à élaborer des activités de prévention dans tous les domaines qui concernent le quotidien des élèves.

3. PRÉVENTION NAUTIQUE

La campagne *Attention la glace est fragile*, qui sensibilise les gens aux dangers de la glace durant la saison hivernale, a été lancée en 2014 par, entre autres, des présentations aux écoles primaires de premier cycle du territoire et l'ajout d'une affiche routière sur le chemin des Patriotes.

AUTRES DOSSIERS

4. POTEAUX D'INCENDIE (BORNES D'INCENDIE)

Selon le Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques, toutes les bornes d'incendie ont été identifiées à l'aide de nouveaux panneaux répondant aux normes.

En 2015, la priorité de la division prévention du Service de sécurité incendie et de sauvetage sera l'inspection des bâtiments plus à risque sur le territoire ainsi que l'élaboration des plans d'intervention pour ces bâtiments.



LA FORMATION

La division de formation a procédé à 5 entraînements d'une durée minimum de 3 heures au cours de l'année. Les entraînements des pompiers sont spécifiquement planifiés et organisés pour rencontrer les canevas de l'École nationale des pompiers du Québec. Un comité a été mis sur pied en 2014 afin de connaître les besoins en formation et pour procéder à la planification et l'organisation de l'entraînement.

AUTRES FORMATIONS

De manière à permettre à tous les pompiers d'acquérir les compétences exigées pour les spécialités du Service que sont le sauvetage sur plans d'eau, le sauvetage sur glace et la désincarcération, 8 pompiers ont reçu la formation complète en sauvetage sur plans d'eau et tous les candidats ont atteint les exigences.

En ce qui a trait à la formation spécifique pour les nouveaux officiers, aucune formation n'a eu lieu. En effet, cette formation se donne au niveau collégial à des dates précises et les officiers ne sont pas toujours disponibles à ces dates et ne peuvent y participer. Le SSI prévoit avancer dans ce dossier en 2015.



Comme à chaque année, un maintien des compétences est prévu au plan de formation du Service pour la désincarcération et pour le sauvetage sur plans d'eau. En matière de désincarcération, un comité a été créé en 2014 et son mandat est de planifier et organiser le maintien des compétences pour cette spécialité. En ce qui concerne le sauvetage sur plans d'eau, la formation pour le volet sauvetage sur glace a été mandatée à un instructeur privé reconnu par l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ). La formation pour le volet du sauvetage sur plans d'eau est donnée à l'interne par des

membres du comité nautique, qui existe depuis 2013.

Une formation spécifique en structure des bâtiments sera donnée à tous les pompiers en 2015 ainsi que la formation en premiers soins et en réanimation cardio respiratoire qui doit être révisée au 3 ans.



LES ÉQUIPEMENTS

Pour assurer que nos pompiers travaillent avec des équipements sécuritaires et que nos interventions en combat incendie soient efficaces, la division de la planification stratégique et des équipements a la tâche de voir à ce que nos véhicules réussissent des essais de performance tel qu'exigés au Schéma de couverture de risques et que nos équipements rencontrent toutes les normes en application.

ESSAIS ET VÉRIFICATIONS ANNUELS ET ATTESTATIONS DE PERFORMANCE DES VÉHICULES

Tous les essais et les attestations de performance pour les véhicules munis d'une pompe intégrée, tel que précisé dans le guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention du Schéma de couverture de risques, ont été réalisés et réussis.

Les inspections annuelles nécessaires pour certains équipements, tels que les appareils respiratoires et les échelles portatives, ont été effectuées et évaluées conformes aux normes du fabricant.

CASERNE

Suite à l'embauche de nouveaux pompiers, des travaux ont été faits par le Service des travaux publics dans la partie du garage nautique de la caserne afin d'ajouter quatre nouveaux casiers.

Par ailleurs, une résolution adoptée en décembre dernier par le conseil municipal a donné le nom de Jacques Dupuy à la salle de formation de la caserne. Résidant d'Otterburn Park, monsieur Dupuy est décédé en 2013 dans un accident d'hélicoptère ambulance. Suite à son décès, sa famille a reçu un défibrillateur de la compagnie Mikeys; ils ont choisi de faire don du défibrillateur au Service de sécurité incendie et de sauvetage.

Des améliorations ont été effectuées dans le bureau de la prévention et d'autres sont prévues en 2015 avec l'ajout d'armoires.

ACQUISITIONS

1. APPAREILLAGE DE COMMUNICATION

Suite à des problèmes de communication radio sur l'ensemble du territoire des 5 villes qui travaillent conjointement en multicaserne, un remplacement de notre appareillage de communication, datant de plus de 15 ans, était nécessaire pour la sécurité de nos pompiers.

2. IPAD

À la fin de l'année 2014, trois iPad ont été acquis et seront installés dans trois de nos véhicules d'intervention. Cette technologie servira, entre autres, à la réception des informations utiles avant même l'arrivée des pompiers sur une intervention. Les premiers intervenants auront aussi accès à un logiciel à propos des procédures de désincarcération qui permet de connaître les informations à jour sur les méthodes de travail à utiliser lors de désincarcération, en plus des dangers à prévoir sur toutes les marques de véhicule.



3. HABILLEMENT

L'habillement du pompier, ou, en d'autres mots, sa tenue intégrale, doit respecter des normes et des recommandations des fournisseurs. Ayant une durée de vie de 10 ans, les casques de pompiers devaient être remplacés en totalité en 2014. Aujourd'hui, vous pouvez voir vos pompiers en style américain, un type de casque de plus en plus utilisé dans les services incendie du Québec.



4. ÉQUIPEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Nous avons fait l'acquisition d'équipements ainsi que de nouveaux casiers suite à l'embauche de 4 pompiers supplémentaires requis par le Schéma de couverture de risques pour l'atteinte de la force de frappe. De plus, quelques équipements mécaniques devaient être remplacés de manière préventive étant donné leur l'âge et fiabilité.

5. DÉFIBRILLATEUR



Le SSI tient à remercier Madame Josée Capuano, Jade et Gianni pour le don d'un défibrillateur externe automatisé, en mémoire de Jacques Dupuy. Cet appareil servira un jour à sauver une vie!

ACTIVITÉS SOCIALES

Reconnaissant le rôle de premier plan du SSI et la qualité des services que les pompiers veulent offrir aux citoyens, tant pour la sécurité incendie que pour la vie sociale, leur désir d'être présents pour les événements régionaux ou communautaires est une priorité pour chaque membre du Service.

PARADE DU PÈRE NOËL



L'Association des pompiers de la ville a, une fois de plus, offert avec perfection la parade du Père Noël. La population a participé en grand nombre et les pompiers vous remercient. Comme les pompiers sont fidèles à la centaine d'enfants qui attendent la parade impatiemment à chaque année, ne soyez pas inquiets... le Père Noël, avec l'aide de l'Association, sera de retour en 2015!

L'HALLOWEEN

La présence des pompiers pour la sécurité des jeunes à l'Halloween est toujours appréciée, particulièrement avec la distribution de bonbons qui l'accompagne! Merci au conseil municipal, qui maintient cette activité, souhaitée de tous.



LE TOURNOI DE BALLE MULTICASERNE



Équipe caserne 28, édition 2014

Le tournoi de balle multicaserne, qui a lieu une fois par année dans une des 5 villes du multicaserne, a été tenue sur le territoire d'Otterburn Park en 2014 car l'équipe otterburnoise était championne en titre. Malheureusement, l'équipe otterburnoise a été défaite en demi-finale. À l'année prochaine à Saint-Basile-le-Grand ou le Service de sécurité incendie de McMasterville défendra son titre.



COMPÉTITIONS FIREFIT

Des pompiers du SSI participent à chaque année à des compétitions Firefit. Ces compétitions sont des épreuves sportives durant lesquelles les pompiers courent avec tout leur équipement et doivent accomplir des défis physiques importants, le plus rapidement possible. Nos pompiers ont très bien représenté notre municipalité en 2014 avec plusieurs médailles et des temps impeccables pour certains qui participaient pour la première fois, BRAVO!



LA GUIGNOLÉE



À chaque année, les pompiers organisent la Guignolée sur le territoire otterburnois. Le Service de sécurité incendie est fier de la générosité des citoyens. Lors de l'édition du 14 décembre 2014, les bénévoles ont amassé un peu plus de 400 boîtes de denrées et un montant en argent de 7 450 \$!

Je suis depuis presque 5 ans déjà à la barre de la direction du SSI, un service qui ne cesse de s'améliorer et qui maintient son premier objectif : la protection de la population et de son patrimoine. Pour être en mesure de rencontrer les exigences du Schéma de couverture de risques, une organisation plus responsable et plus efficace en matière de sécurité incendie devait être mise en place. Tous les membres du Service, ainsi que notre conseil municipal, devaient s'investir dans cet accomplissement. Aujourd'hui, je me permets de dire que nos actions entreprises dans notre réorganisation opérationnelle et administrative font de nous un service professionnel et dynamique qui rencontre les attentes des orientations du ministère de la Sécurité publique et de la Loi en sécurité incendie.

BRAVO À TOUS!

John Thompson

Directeur du Service de sécurité incendie et de sauvetage

